

CHALLENGE NORIS INDIVIDUEL

1-DEFINITION

Le challenge est une rencontre conviviale (il remplace le critérium Kyus). Le challenge sera attribué au club ayant enregistré le plus de points en cumulant les deux manifestations, individuelle et par équipes.

2-SEXE : féminin et masculin.

3-ANNEE DE NAISSANCE : juniors, seniors et vétérans.

4-NATIONALITE : française et étrangère telle que définie dans le code sportif.

5-GRADES-LICENCE-PASSEPORT-CERTIFICAT MEDICAL

- Kyus : ceinture verte minimum uniquement pour les masculins.
- Marrons/ noires.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de judo, jujitsu, en compétition datant de moins d'un jour de la compétition.

6-PARTICIPANTS ET ENGAGEMENTS

Inscription par extranet.

Seuls sont autorisés à participer les combattants qui ne sont pas en 1^{ère} division

7-CATEGORIE DE POIDS

Pas de surpassement de poids possible.

Féminines : -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; et +70kg.

Masculins : -60kg ; -66kg ; -73kg ; -81kg ; -90kg et +90kg.

8-ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.I.J.

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9-TEMPS DE COMBAT : Féminines et Masculins : 3 minutes.

10-ATTRIBUTION DES POINTS DU CHALLENGE NORIS INDIVIDUELS

1^{er} : 30 points, 2^{ème} : 23 points, 3^{ème} : 17 points.

1 point est affecté à chaque participant.